A WATTRELOS, une conférence a été donnée par M. Lebas, député-maire de Roubaix, à la Maison du Peuple, sur la nécessité du 1er mai. Le matin, un cortège, composé des sociétés subventionnées et des membres socialistes du Conseil municipal, a défilé en ville.

A CROIX. — M. Tellier, maire, a reçu à la mairie, à 16 heures, les membres des sociétés de la ville qui avaient pris part au cortège, parti de la rue de l'Amiral-Courbet et qui s'est disloqué Grand'Place.

A 18 heures, plusieurs concerts ont été donnés par la Musique municipal et la « Renaissance », place de la Liberté, et l' « Harmonie du Crêchet », Grand'Place, où « La Patriote » a exécuté quelques mouvements de gymnastique.

DANS LES CANTONS DE LANNOY ET CYSOING, le 1er mai n'a été marqué par aucune manifestation publique.

A TOURCOING

La journée du 1er mai s'est passée dans un calme absolu.

Dès le matin, les militants bien connus avaient arboré à leurs fenêtres le drapeau socialiste. Les adhérents des syndicats affiliés à la Bourse du Travail, la boutonnière ornée de l'insigne rouge, se dirigent vers la Maison du Peuple, rue de la Cité.

A dix heures, un cortège composé de quelques centaines de manifestants, part du local socialiste, et aux accents de la Fanfare Ouvrière, qui a pris la tête, fait le tour de la ville. Certains militants distribuent des tracts au passage.

La manifestation se déroule sans incident.

Après le cortège, un meeting a été tenu à la salle Jean Jaurès, en présence de 300 personnes environ. M. Delobelle présidait, ayant à ses côtés MM. Arthur Pierpont et Léon Decoster.

Un orateur, M. Marcel Laurent, secrétaire de la C. G. T., a développé le programme d'action de l'organisation socialiste.

La réunion a pris fin à midi dix, par l'adoption d'un ordre du jour approuvant les déclarations du délégué de la C. G. T.

AUTOUR DE TOURCOING

A HALLUIN. — Le programme comportait quelques réjouissances : un cortège, une conférence, des concerts.

La journée s'est passée sans incidents.

A MARCQ-EN-BARŒUL. — A l'occasion du 1er mai et de l'inauguration de la rue Jean-Jaurès, le groupe socialiste avait organisé, samedi soir, une retraite aux flambeaux. Dimanche à 15 heures, les conseillers socialistes ont été déposer à la mairie la liste de leurs revendications.

Ensuite un cortège parcourut les rues des quartiers du Plouich et du Pont.

A LILLE

La fête socialiste à Lille a consisté, dimanche, en un cortège qui se forma à l'extrémité de la rue Léon-Gambetta. Le cortège groupant 2.500 à 3.000 manifestants, parcourut la ville avec deux fanfares, des bannières rouges et un char symbolique représentant les diverses branches du travail.

Une délégation a été reçue à la Préfecture où elle a déposé des revendications : elle s'est rendue de là à la Mairie cependant qu'un groupe communiste tenait une réunion en plein air cent mètres plus loin place du Concert.

Les communistes troublent une réunion. — La police intervient. — L'après-midi, au Théâtre de la place Sébastopol, devait avoir lieu une conférence-concert. Le concert eut lieu, mais la conférence ne put être donnée. Une poignée de communistes ayant poussé des cris de « Vivent les Soviets », un pugilat se produisit et il fallut l'intervention de la police pour ramener le calme. Le concert s'est prolongé jusqu'à la fin de l'après-midi.

A VALENCIENNES. — Un cortège groupant 200 personnes s'est formé vers 5 heures à la Croix d'Anzin et s'est rendu de là aux Académies où plusieurs discours ont été prononcés. Aucun incident à signaler.

UN INCIDENT

UNE ACCUSATION contre le Cabinet Clemenceau

CE QUE DIT L'ANCIEN PRÉSIDENT

La déception fut grande en France lorsque, en 1919, on commença à pressentir que le Sénat américain ne ratifierait pas le traité en élaboration à Versailles.

Cependant, M. Tardieu, puis M. Clemenceau venaient successivement à la tribune du Parlement pour affirmer leur confiance dans la solidarité des Etats-Unis.

— En ce qui me concerne, je suis en mesure de dire que nous comptons d'une manière ferme sur la ratification de ce traité par les Etats-Unis, déclarait, encore solennellement, M. Clemenceau, le 25 septembre 1919.

Or, si nous nous en rapportons au texte de l'accusation portée dans le « Matin » par M. Stéphane Lauzanne, M. Clemenceau était prévenu depuis le mois de mars 1919, que les Etats-Unis ne ratifieraient pas le traité, et n'en avait rien dit. Une démarche formelle avait été faite le 2 mars auprès des ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne, par 30 sénateurs américains qui, assemblés à Washington avaient voté une résolution dans ce sens et venaient le notifier aux gouvernements alliés.

Le « Matin » assure que dans les deux Chambres, on estimait, hier, que cette affaire devait comporter des suites parlementaires et autres.

Interrogé, M. Clémenceau dit :

— Quelle motion? Quelle note? Quel « Matin »? me répliqua-t-il.

— Vous n'avez donc pas vu?

— Rien du tout. C'est par vous que j'apprends la première nouvelle de cette prétendue note qui aurait été transmise à Paris trois mois avant la signature de la paix. Non, vraiment... Je cherche à me rappeler. Mais rien, rien, rien... Si j'avais reçu quelque chose évidemment, ça m'aurait frappé...

Puis M. Clemenceau, pour se rafraîchir sa mémoire, veut des précisions.

— A qui aurait été transmise cette note?

— Mais, je suppose, au quai d'Orsay...

— Ah! alors...

M. Clemenceau voulait dire qu'il n'était pas ministre des Affaires étrangères, qu'il n'était, après tout, que président du Conseil!

— Vous avez parlé de ça à Tardieu? fait-il.

— Pas encore, monsieur le Président.

— Parlez-lui en. Il n'aura pas de peine à répondre à M. Stéphane Lauzanne.

Mais M. André Tardieu n'était pas visible, hier, parti en Seine-et-Oise.

Pour lire une affiche, il faut passer où elle est apposée, le journal passe partout. 50610

LES LETTRES POUR L'ÉTRANGER

A dater du 1er avril il faut affranchir avec un timbre de 0.50 toute lettre destinée aux pays étrangers. Poids maximum 0.20 gr. (0.25 c/m par fraction suppse de 20 gr.) Les lettres affranchies à 0.25 c/m., sont, ou surtaxées ou jetées au rebut. 74080d

PERCEPTEURS HONORAIRES. — Sont nommés percepteurs honoraires : MM. Girardot, à Raisieux; Parzy, à Croix et Vincent à Tourcoing.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 2 MAI :

Aujourd'hui, saint François; demain saint Athanase.

122e jour de l'année.

Soleil: Lever, 5 h. 31; coucher, 19 h. 05.

Lune: Dernier quartier du 30 avril. Nouvelle le 7 mai.

L'étude d'un nouveau tarif douanier aux Etats-Unis

La Chambre de Commerce de Roubaix nous communique la délibération suivante :

L'Association Nationale des Fabricants de lainages des Etats-Unis vient d'entreprendre une campagne en faveur de l'introduction dans le projet de tarif de clauses draconiennes dont l'adoption par le Congrès aurait fatalement pour résultat l'arrêt à peu près complet des importations, tout en exerçant une action réflexe sur les exportations américaines.

Rien ne paraît, au demeurant, plus propre à faire ressortir ce péril, qui est loin d'être imaginaire, que d'appliquer les mesures proposées à un exemple concret. Supposons donc, pour le besoin de la cause, qu'il s'agisse d'un produit acheté trente francs, en France, et soumis à un droit de 50 % aux Etats-Unis. Prenons, d'autre part, le change au taux actuel, soit à 14.40 en chiffres ronds. La valeur de la marchandise représenterait ainsi doll. 2.08 et les droits équivaudraient à doll. 1.04; mais, si l'on calcule cette valeur sur la base du pair, soit sur frs 5.18 1/8 au dollar, elle représenterait doll. 5.79 sur lesquels il y aurait à payer doll. 2.89. L'écart au préjudice de l'acheteur serait donc de doll. 1.85. Il y a lieu toutefois de tenir compte d'une autre clause du projet, en vertu de laquelle l'Etat percevrait, en outre des droits, la différence entre le prix de la marchandise, au taux du jour, et ce même prix calculé au pair. Il faudrait donc ajouter aux droits doll. 3.71 et ils seraient portés ainsi à doll. 6.60. Par conséquent, ils équivaudraient à frs 95.04 sur 30 francs ou à 317 %. Au cas où ce même article ne serait soumis à aucun droit, l'Etat percevrait néanmoins la différence entre le prix d'achat calculé au pair et le même prix calculé au taux du jour, soit doll. 3.71, dans le cas envisagé ci-dessus. Si l'on n'envisage que les produits de l'industrie textile, l'on constate que l'augmentation projetée atteindrait près de 300 % pour les tissus d'une valeur de 10 à 20 frs le mètre.

Les auteurs du projet semblent avoir oublié que les matières premières destinées à l'industrie, qui ne sont soumises actuellement à aucun droit, seraient grevées, si leur projet était adopté, d'une redevance à l'Etat représentant la différence entre le prix d'achat à l'étranger, en prenant le dollar au pair, et le prix calculé au taux du jour.

Ce projet est assez gros de menaces pour notre commerce d'exportation qu'il paralyserait complètement, s'il était appliqué à la lettre.

Il n'est pas téméraire de constater qu'une pareille politique douanière menace de provoquer des représailles qui ne pourraient que nuire aux échanges commerciaux franco-américains, lesquels ne sont pas à dédaigner même aux Etats-Unis, où l'on souffre déjà d'une pléthore de marchandises. Il y a d'autant plus lieu d'éviter ces représailles qu'elles nourriraient une regrettable ère d'hostilités commerciales à un moment où le monde aspire à réparer dans la Paix les pertes subies au cours de la Guerre et à développer son industrie, son commerce, dans une atmosphère de bienveillance réciproque.

La Chambre de Commerce de Roubaix appelle l'attention particulière des Pouvoirs publics sur cette situation et leur demande instamment d'agir auprès du Gouvernement américain pour que le tarif douanier qu'il élabore n'ait pas de caractère prohibitif et qu'il n'en résulte aucune entrave pour les échanges commerciaux entre la France et les Etats-Unis.

L'Exposition franco-américaine de l'Enfance

LE CONCOURS SCOLAIRE

Voici la liste des lauréats du concours de composition française :

Adans Jean, Institut Turgot; Perche Raymond, rue Chanzy; Charlet André, rue Chanzy; Alsberghe Gaston, rue des Arts; Gossuin Charles, rue des Arts; Duhamel Denise, rue de l'Industrie; Mayer Germaine, Institut Sévigné; Coclembier Georges, rue Brézin; Lucq J., rue du Moulins; Thiefry, avenue Linné; Kerkhove Berthe, rue de Naples; Chantry Jules, avenue Linné; Wasles J., rue du Moulin; Acke, rue Montaigne; Renaut Lucienne, rue de l'Ommelet; Beauvire Florent, rue Montaigne; Hooghe Gaston, rue Saint-Vincent; Bierlaux A., rue Pierre-de-Roubaix; Gruson G., rue Sainte-Elisabeth; Vinoke J., rue Turgot; Baumgartner Palmyre, rue Sainte-Elisabeth; Dubois Constant, rue Pierre-de-Roubaix; Morino Robert, rue Saint-Vincent; Deseuin Denise, rue du Pile.

Quant à ceux dont les noms suivent, le Comité Américain leur enverra leur prix au début de la semaine prochaine :

Guyot Gisèle, Institut Sévigné; Trentesaux Madeleine, rue des Anges; Houdin Simone, rue du Coq-Français; Wyns Ferdinand, rue Archimède; Tonneau Blanche, rue Linné; Vandeputte Claire, rue de l'Industrie; Peronet C., rue Brézin; Gosse Agnès, rue d'Oran; Wattrosse Ernest, rue d'Hem; Renard, boulevard d'Halluin; Cottenier Renée, rue Olivier-de-Serres; Chocsaque Mathilde, rue d'Oran; Leplat Ernest, rue Delesalle; Degmaître Florence, rue de l'Ouest; Notardonate Raymond, rue Ternaux; Deblaine, rue Ternaux; Destoop, rue de Pile; Tiefry, rue Saint-Antoine; Duflot Marcel, rue Turgot.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, **VENTE LIBRE** de: Beurre, 12.50 le kil.; Confitures, 1.40 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.40 les 250 gr.; Fromage Hollande, 9.00 le kil; Margarine, 7.00 le kil.; Lapin à la gelée, la boîte, de 1 kil. 125, 4.50. Brosses diverses de tous prix.

N.-B. — Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

CIRE. — Semelles pour femmes, 2.25 la paire; talons pour hommes, 1.00 la paire; talons pour femmes et enfants, 0.75 la paire; demi-semelles Falla, 0.75 la paire.

VINS ROUGE ET BLANC (1.30 et 2.00 le litre)
Vente libre
Lundi 3 mai, de 8 à 11 h., 1er jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 1ds jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE DE MERVILLE (1er choix)
0 fr. 50 le kilo (2 kilos par personne)
Entrée milieu des Halles)

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES, rue de l'Hospice
Chaussures de repos, 18 fr. la paire

LE PAIEMENT DES RETRAITES OUVRIERES sera fait aux jours et heures ci-après :

Union Mutualiste de Roubaix, le lundi 2 mai, de 9 heures à midi.

Caisse Départementale du Nord, le mardi 3 mai, de 14 h. à 17 h. 30.

L'UNION MUTUALISTE DES CANTONS DE ROUBAIX avait invité les délégués des Sociétés de Secours Mutuels adhérentes, à une intéressante réunion, qui a eu lieu dimanche, à 10 h. 30 au siège de la Croix-Rouge, 2, rue de la Gare, sous la présidence de M. E. Duquenne, entouré des membres du Comité.

A l'ordre du jour figurait l'importante question du projet de loi sur les assurances sociales.

M. Duquenne explique qu'un fait nouveau, d'une importance considérable pour les Sociétés Mutuelles, s'est produit depuis la dernière réunion. Il s'agit d'un projet de loi de M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, qui veut assujettir tous les salariés aux assurances sociales. Ce projet de loi, s'il était voté tel qu'il est présenté, objecte M. Duquenne, serait la disparition certaine de toutes les sociétés mutualistes. Il faut donc le modifier en faveur des sociétés mutualistes existantes, qui rendent des services appréciés depuis leur début; aussi, déclare M. Duquenne, nous prendrons position, au Congrès de Lille, les 14, 15 et 16 mai, pour obtenir une modification de cette loi, qui permette de donner aux sociétés mutualistes la faculté de se développer et de procurer à ses adhérents les avantages auxquels ils ont droit de par leur adhésion ancienne et leur participation à ces œuvres philanthropiques.

M. Duquenne donne lecture de plusieurs articles du nouveau projet de loi qui rendrait obligatoire l'assurance sociale pour les salariés et les patrons. Il constate que des avantages appréciables sont accordés aux ménagères et aux enfants au-dessous de 16 ans, ainsi qu'à la natalité. Mais nous nous demandons si la taxe de 5 pour cent par les patrons et par les salariés n'est pas excessive pour les salariés qui ne reçoivent pas une somme annuelle supérieure à 10.000 francs.

Pour conclure, M. Duquenne qui se dispose à présenter un vœu motivé au Congrès de Lille, voudrait qu'aux 25 caisses régionales proposées, soient mises en parallèle et en leur laissant leur autonomie, 25 caisses régionales mutualistes, tout en faisant remarquer que ce fonctionnement n'exigerait qu'un concours restreint de fonctionnaires, rétribués par les Mutuelles.

Les explications données d'une façon précise par M. Duquenne, ont été favorablement accueillies.

M. J. Wibaux a remercié et félicité M. Duquenne, l'apôtre dévoué de la Mutualité, qualifié pour défendre les justes revendications mutualistes, et qui sera l'interprète des sentiments de tous les mutualistes.

Après un échange de vues entre plusieurs délégués et le président, la séance est levée.

HALLE FLIPO : Beurre de Hollande, 14 fr.; recommandé, 12.50. Fromage de Hollande gras, 10 fr. Chester, 12 fr.; Gruyère, 13 fr. Roquefort, Munster, etc. Pain d'épices, 3.50 et 4 fr. Vin rouge, 1.25. 74049d

LES ROYALISTES FETENT LA SAINT-PHILIPPE. — Les royalistes roubaisiens, membres de l' « Action Française », se sont réunis salle Pandore, rue Pauvrée, à l'occasion du 1er mai, pour célébrer la Saint-Philippe, fête du Duc d'Orléans. La réunion était présidée par M. le docteur Vanlaer, président de la section de Roubaix. Après une causerie d'un membre du Comité, la séance s'est terminée par des chants royalistes et patriotiques et une adresse a été envoyée au Duc d'Orléans.

FACTORERIE RUYSSCHAERT, Magasins 32, rue Jeanne d'Arc. Téléphone 16.37. Forts arrivages d'œufs. Gros. 40756d

HUITIEME COMMISSION ARBITRALE DES LOYERS. — Il sera procédé le vendredi 20 mai prochain, à 2 heures du soir, au Palais de Justice de Roubaix (salle ordinaire des audiences de la 8e commission arbitrale des loyers) (canton de Roubaix-Nord), au tirage au sort des membres devant faire partie de la septième session qui s'ouvrira le 3 juin 1921.

CHIRN-DENTISTE. Consultations de 9 h. à 6 heures. Gonnevoise, 2, r. Collège. 556

DECOUVERTE D'UN NOYE A L'ECLUSE DU SARTEL. — Dimanche matin, vers 8 heures, on a retiré du canal, près de l'écluse du Sartel, le corps d'un homme qui paraissait avoir séjourné très peu de temps dans l'eau.

Peu de temps auparavant l'on avait trouvé sur la berge un vélo au nom d'un habitant de la rue Cuvier.

M. Doyen, commissaire de police du 4e arrondissement, informé, a fait transporter le corps à la morgue de l'hôpital de la Fraternité.

L'enquête ouverte par M. Doyen, a établi que le noyé est un jeune homme de 24 ans, Gérard Soete, demeurant rue du Fontenoy, cour Dutilleul. Il était occupé comme domestique chez M. Delcourt-Mullier, négociant en charbons, rue de l'Ouest.

M. Gérard Soete s'était servi du vélo d'un collègue de travail; c'est accidentellement que le malheureux jeune homme est tombé dans le canal, samedi soir, vers 11 heures.

COMME DU BEURRE « ERA »
aux fruits d'Orient. Dépôt H. Germain, 10 Rue-Pierre, Tg.

CROIX

UNION DES CHEFS DE FAMILLES NOMBREUSES ET DE SES CANTONS. (Section de Croix Saint-Pierre). — On nous prie d'insérer :

Les familles ayant ou ayant eu au moins cinq enfants, sont instamment priées de se faire inscrire à l'Union des chefs de familles nombreuses. Les inscriptions seront enregistrées les 9, 10, 11, 12 et 13 mai prochains, de 18 à 20 heures, à l'estaminet Saint-Pierre, contour Saint-Pierre, à Croix. Pour la facilité du travail, prière de se munir du livret de mariage. Les familles qui se sont fait inscrire l'an dernier doivent renouveler leur inscription. Il sera demandé à chaque famille lors de l'inscription : 1° la photographie du chef de famille; 2° la somme de deux francs représentant le montant de la cotisation annuelle. Il est rappelé que l'abonnement au bulletin « Le Foyer », journal de la Fédération des Unions des chefs de familles nombreuses du Nord et du Pas-de-Calais, dont le prix normal est de six francs, est réduit à 3 francs pour les membres adhérents de l'Union. M. Pernois, photographe, à Croix, et membre de l'Union des Familles Nombreuses se tient à la disposition des intéressés, pour lesquels il fera des prix spéciaux.

AU RAVITAILLEMENT. — Tous les jours, vente libre. Contour St-Martin : Sucre, 9.00 le kil.; Saindoux, 8.00 le kil.; Café extra, 8.50 le kil.; Café, 2e qualité, 7.00 le kil.; Bourre, 12.50 le kil.; Chicorée, 9.40 le kil.; Chocolat, 6.00 le kil.; Cacao, 3.00 le kil.; Sel, 0.45 le kil.; Cristaux, 0.35 le kil.; Amidon, 2.50 le kil.; Lait, 1.40 la boîte; Sardines, 1.90 et 1.30 la boîte; Savonnettes, 0.75 la pièce; Savon lessive, 1.60 la pièce; Bougies, 0.50 la pièce; Autolave, 4.10 le paquet; Vin rouge, 1.40 le litre; Vin blanc, 2.00 le litre; Huile, 5.00 le litre; Vinaigre, 1.25 le litre; Chaussures de fatigue, 25.00 la paire; Chaussures de repos, 18.00 la paire; Chaussures nationales pour enfants.

WASQUEHAL

UNE CONFERENCE DE Me CROMBÉ A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — La salle des fêtes de la Mairie était comble, dimanche, à 17 h., à l'occasion de la réunion de l'Union des Familles nombreuses.

Au bureau avaient pris place : MM. le docteur Butin, président; Me Joseph Crombé, avocat; Charles Lamère, de Roubaix; Deleroix, conseiller municipal; Delescluse, Schewtzeir, etc., et les membres de la Commission.

M. le docteur Butin, a d'abord présenté Me Joseph Crombé, venu pour exposer quelques idées familiales aux membres de l'Union.

L'assemblée a ensuite approuvé les rapports de MM. Delescluse, secrétaire, et Schewtzeir, trésorier. L'Union compte actuellement 101 chefs de famille, ayant au moins cinq enfants, et 85 chefs de famille de 4 à 3 enfants. Elle groupe ainsi les chefs de 869 enfants. Pendant l'hiver dernier, l'Union a pu distribuer à ses adhérents, 65.000 kilos de charbon, dus en presque totalité, à la générosité des industriels de Wasquehal, que la Commission de l'Union a remercié au nom des membres.

Me Joseph Crombé s'est déclaré très flatté de la réception que lui fait l'Union des Familles nombreuses.

Très suivi par l'assistance, dans ses développements, Me Joseph Crombé montre quel dévouement il faut dans les grandes familles aux parents et aux aînés pour élever les plus jeunes et former un foyer uni; pour inculquer aux enfants le sentiments de la solidarité entre eux.

Dans la vie, en effet, se manifestent les conséquences des leçons que les hommes, dans leur jeune âge, ont reçues.

On leur a appris à rendre service à la petite communauté, qu'est la famille. Ils sauront aussi se rendre utiles à leur pays, qui englobe toutes les familles.

Ce sont les fils des familles nombreuses, qui concourent, pour la plus grande part, soit à la prospérité du pays, soit à la défense du territoire menacé.

Telle est l'importance des familles nombreuses, dont les chefs doivent sauvegarder les droits. A elles, la gratitude et l'attention de la France.

La conclusion du discours de l'orateur a été très appondie, et M. le docteur Butin a remercié Me Crombé de son dévouement à la cause familiale.

La réunion s'est clôturée par une brillante tombola.

WATTRELOS

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés aujourd'hui pendant toute l'après-midi.

LES OBSÈQUES d'un « BRASSARD ROUGE ». — La Fédération des Brassards rouges et des Ardennes de Roubaix et ses cantons, rappelle que les obsèques de M. Désiré Leroy, dont le corps revient des environs de Saint-Quentin, où il fut inhumé, auront lieu mardi, en l'église Saint-Vincent-de-Paul. La levée du corps se fera à 3 h., à la gare de Wattrelos. La Fédération prie les fédérés disponibles, de se réunir au local, 133, rue du Fontenoy, à 1 h., munis chacun d'un « brassard rouge », pour se rendre en délégation aux obsèques. Le porte-drapeau et la commission sont également convoqués à la même heure.

LANNOY

BIEN

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira mercredi 4 mai, à 19 h. A l'ordre du jour : Examen de budget; Questions d'assistance et diverses.

ASCQ

CONCESSION PAR L'ETAT D'UNE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ENERGIE ELECTRIQUE. — La Préfecture fait parvenir au Maire un arrêté ordonnant le dépôt des pièces du projet relatif à une distribution publique d'énergie électrique, et prescrivant l'ouverture d'une enquête.

Ce projet, présenté par la Société l' « Energie Electrique du Nord de la France », modifierait le cahier des charges de sa concession dans les communes de Flers, Hellemmes, Annappes, Ascq, Gruson et Cysoing.

Les pièces du projet resteront déposées du 5 au 19 mai dans ces mairies, ainsi qu'un registre d'enquête sur lequel seront consignées les déclarations relatives à ce projet. Les Conseils municipaux de ces communes délibéreront, s'il y a lieu, sur l'utilité et la convenance de l'entreprise.

Une commission, composée de 5 membres, se réunira à l'Hôtel de la Préfecture, le 1er juin, pour examiner les déclarations et entendre les personnes qui pourraient formuler des observations au sujet de cette affaire.

Sont nommés membres de cette commission : MM. René Desruelles, maire d'Annappes; Alphonse Covillers, adjoint au maire de Flers; Charles Lmquesnoy, maire de Baisieux; Victor Fourmestraux, maire d'Ascq; Romain Lepers, maire de Chereng. Président : M. Victor Fourmestraux.

Lorsque la Commission d'enquête aura statué, le procès-verbal de ces opérations et les dossiers du projet seront transmis à M. l'ingénieur en chef du contrôle, dans un délai de huit jours après la clôture du procès-verbal.

Un projet identique est déposé, dans les mêmes conditions, pour les communes de Lesennes, Tressin, Chereng, Forest, Baisieux, Willems, Sailly, Fouquières-Lez-Lens, Camphin-en-Pévèle, Wannehain, Bourghelles, Bouvines, Sainghin-en-Mélantois.

La Commission pour cette section est formée comme suit : MM. Jean-Baptiste Bouduel, de Sainghin; Victor Fourmestraux, maire d'Ascq; Charles Duquesnoy, maire de Baisieux; Romain Lepers, maire de Chereng; Abraham, maire de Gruson; Herbin, maire de Cysoing; Alphonse Delfontaines, adjoint au maire de Bouvines.

IL FAUT ÊTRE EN REGLE. — M. L. Fonthieu, cultivateur, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir laissé courir son chien sans collier.

ANSTAING

DIVAGATION DES CHIENS. — Madame B. Vandekkov, rue du Maréchal Pétain, a été vu dresser procès-verbal pour avoir laissé divaguer son chien.

LA HERNIE

est maintenant vaincue sans bandages gênants ni opérations avec la méthode du Docteur Livet-Garigue de la Faculté de Médecine de Paris. Pour recevoir cette méthode gratis, envoyez votre adresse à l'**INSTITUT ORTHOPÉDIQUE** (Division 77), 7 bis, rue Eugène Carrière, Paris. 74059d

CYSOING

FUNERAILLES DE DEUX BRAVES. — Dans une même pensée de reconnaissance vers ceux qui sont tombés pour la France et la libération du sol natal, toute la population de Cysoing a rendu un dernier hommage à la mémoire de deux héros, MM. Emile Brice et Edmond Grenu, en assistant en foule à leurs funérailles, qui furent célébrées dimanche.

La levée du corps fut faite à 10 heures, par M. le doyen de Cysoing, au dépositoire de l'Hospice. Le deuil était conduit par les parents et amis des défunts.

Parmi la très nombreuse assistance, on remarquait M. Herbin, maire, entouré de son Conseil municipal, les deux sociétés de gymnastique « La Progrès » et la « Saint-Evrard », une délégation des Ecoles, la Musique Municipale, la gendarmerie, les douanes, les employés, les Anciens Combattants et les Vétérans de 1870.

Après le service religieux, que célébra M. l'abbé Leauge, doyen de Cysoing, le cortège se rendit au cimetière. M. Herte, président des Anciens Combattants, conseiller municipal, prit la parole au nom des Anciens Combattants, et, dans une allocution émue, retraça les qualités des deux héros.

M. Herbin, maire, lui succéda, et en quelques mots, salua une dernière fois, au nom de la Municipalité et de la commune, les dépouilles glorieuses de ces braves, dont le sacrifice doit être indiqué à la postérité comme le plus grand, puisqu'il nous a valu la libération d'un joug odieux et le droit à la vie.

CONTRAVENTION a été dressée à la charge de M. Auguste Delahaye, cultivateur à Templeuve, qui circulait à bicyclette sur un trottoir de la rue de la Gare.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

LE RETOUR DES MORTS GLORIEUX. — Le service des sépultures militaires, sis à Paris, informe le maire qu'il accorde l'autorisation d'exhumer le corps de M. Pierre Gadenne, inhumé à Châlons-sur-Marne. M. Pierre Gadenne, dont les parents habitent Grande-Rue, 37, appartenait à la classe 1908. Caporal-infirmier au 401e R. I., il mourut à l'hôpital de Châlons le 6 octobre 1915 des suites d'une maladie contractée au front. Sa glorieuse dépouille sera ramenée incessamment dans la commune, où ses funérailles seront célébrées.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception des impôts se fera désormais le premier samedi de chaque mois, chez M. Dubar, buraliste, rue du Château.

E. WERNER JOAILLIER-ORFÈVRE 24, rue Nationale, LILLE

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 2 MAI :

Marché de 8 h. à midi.

Caisse d'Epargne de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public : de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque Communale : de 9 h. à midi et 14 à 18 heures.

La prochaine Exposition de la Maternité et de l'Enfance

QUELLE SERA LA PLUS BELLE FAMILLE DE TOURCOING ?

Le Président de l'Union des Familles nombreuses de Tourcoing fait appel à la bonne volonté de tous les amis de la famille pour que, en dépit du peu de temps qui nous sépare du dimanche 8 mai, il soit encore possible, d'ici là, de discerner quelle sera la plus belle famille de Tourcoing, celle qui sera honorée particulièrement dans la séance de clôture de l'Exposition franco-américaine de la maternité et de l'enfance et celle qui sera présentée à M. Millerand, au Palais Rampeau, le 16 mai prochain à Lille.

Les comités des différents quartiers sont invités à profiter de cette recherche pour déterminer quelle sera la famille de leur quartier qui sera particulièrement honorée à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc.

Les détails de cette manifestation de quartier sont laissés à l'appréciation des comités. Il leur est seulement rappelé que de préférence les familles qui sont recherchées pour être désignées à l'admiration et à la gratitude de nos concitoyens doivent remplir les conditions suivantes :

Des grands-parents
Les ménages de leurs enfants
Leurs petits-enfants

En effet, en raison du très grand nombre belles familles qui existent à Tourcoing, il est nécessaire de faire porter les recherches, non pas sur une famille encore en formation, mais sur une famille complètement développée, et si l'on peut ainsi dire, en pleine floraison. Notre ville de Tourcoing compte un grand nombre de ces familles qui peuvent rivaliser avec celles que Roubaix a fournies samedi.

Le secrétaire de l'Union se tiendra en permanence au siège social, « A la Nouvelle Aventure », rue de Renaix, mais les personnes qui désireraient se renseigner dans leur quartier peuvent s'adresser aux personnes dont les noms suivent :

Quartiers du Centre : M. Joseph Lenreut, 13, rue de la Gare; de Notre-Dame : M. Georges Sante, 80, rue Nationale; du Boulevard : M. Lorthiois, 114, rue de la Blanche-Porte; de l'Epidème : M. Maurice Leduc, 70, rue de Roubaix; de la Croix-Rouge : M. Emile Dupras, rue Achille-Testelin; de la Marlière : M. Louis Siou, rue du Général-Drouot; des Phalempins : M. Edmond Florin, 108, rue de Gand; du Brun-Pain : M. Auguste Nollet, 158, rue du Brun-Pain; du Tiquet : M. Henri Dupres, 74, rue des Plats; du Blanc-Seau : M. Jules Florin, 9, rue de l'Eglise; des Orions : M. Richard Albrecht, 198, rue de la Latte; du Pont-de-Neuville : M. Jean Fourmentin, 214, rue de Courtrai; des France : M. Liagre-Vergasse, rue de Dunkerque.

A L'UNION DES CHEFS DE FAMILLES NOMBREUSES. — L'Union des Familles nombreuses du quartier du Touquet vient de tenir une réunion, sous la présidence de M. Henry Duprez-Dalle.

Le Président fit part aux membres de l'Union des dons que le Comité de Tourcoing a décidé d'accorder aux familles ayant les plus grandes charges et pris les membres ayant au moins cinq enfants en-dessous de 15 ans, de se faire inscrire au plus tôt, afin de profiter de cette distribution.

Il annonce que la permanence est ouverte tous les samedis dans l'après-midi et qu'un secrétaire est à la disposition des membre de l'Union pour leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

M. Duprez leur fit part d'une démarche qui sera faite auprès des commerçants de Tourcoing en vue d'obtenir des remises pour les membres de l'Union, comme le font déjà un grand nombre de commerçants de Lille et de Roubaix.

Il pria les personnes présentes de se faire inscrire sans retard, afin d'obtenir une carte d'identité pour profiter des avantages qui leur seraient accordés. La cotisation est fixée à 2 fr. par an.

Les membres trouveront dans le bulletin mensuel de la Fédération, intitulé « Le Foyer », tous les renseignements nécessaires concernant le but de l'organisation du groupement. Ce bulletin sera en même temps un organe d'informations et de liaison entre les différentes unions.

M. le Président termina la séance en annonçant que les médailles de la famille française étaient à la Mairie de Tourcoing, et qu'elles ne tarderont pas à être distribuées. Il engagea à prendre part à l'exposition de l'Enfance, qui aura lieu à Tourcoing le 5 mai prochain, les enseignements qu'ils pourraient y recueillir devant leur être très utiles.

Les membres qui n'auront pas assisté à cette réunion, pourront se faire inscrire à la permanence les samedis de 2 à 5 h.

FETE NATIONALE DE JEANNE D'ARC. — Comité des fêtes du Blanc-Seau. — On nous prie d'insérer :

Les membres de ce Comité sont invités à se réunir en groupe municipal, ce soir, à 8 h., pour prendre communication d'un projet d'organisation de la Fête Nationale de Jeanne d'Arc, de la cérémonie officielle de remise d'un drapeau à la société de gymnastique la Jeunesse du Blanc-Seau, et d'une exposition intéressant le quartier.

NOS MORTS GLORIEUX. — Les funérailles du soldat Arthur Benoist. — Le quartier du Blanc-Seau a fait d'imposantes funérailles au soldat Arthur Benoist, dont le corps avait été exhumé du front.

Une affluence nombreuse, parmi laquelle on remarquait des conseillers municipaux et d'importantes délégations des sociétés locales, assistait au service solennel, célébré en l'église Saint-Eloi.

L'Harmonie du Blanc-Seau, dont ce vaillant soldat faisait partie, assistait en corps à la cérémonie et se fit entendre à l'église et sur le parcours du convoi funèbre.

Au cimetière, M. Delombaerde, conseiller municipal et président de la Musique, rendit un pieux hommage à la mémoire de ce héros, mort pour la Patrie, et le secrétaire de la Musique lui adressa un adieu ému au nom de ses camarades.

POUR VOS CHAPEAUX et FOURNITURES
Voyez Maison Partyn-Méert, 9, r. de Gand. 74072

L'HARMONIE DU BLANC-SEAU s'est réunie, dimanche, au domicile de son nouveau président, M. Delombaerde.

Après l'exécution d'un entraînant allegro, le secrétaire se fit l'interprète de ses camarades pour féliciter et remercier M. Delombaerde, l'assurer du respectueux dévouement de tous; il lui offrit une gerbe de fleurs.

M. Delombaerde remercia à son tour de la sympathie qui lui était témoignée et promit tout son concours pour le développement de la Société.

Un vivat fut ensuite chanté à M. Delombaerde et à sa famille, et les musiciens regagnèrent leur local, enchantés de l'accueil qu'ils reçurent de leur nouveau président.

LE FEU DANS UNE CAVE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, dimanche, à midi vingt, au domicile de M. Flipo-Vanden Berghe, boulevard Gambetta, 6.

Le feu, attribué à un court-circuit, avait pris naissance dans la cave et s'était communiqué aux boiseries.

Prévenus par téléphone, les pompiers se rendirent immédiatement sur les lieux. En moins de vingt minutes, ils avaient pu se rendre maître du foyer à l'aide d'une pompe à main.

Les dégâts, couverts par l'assurance, sont évalués à 300 francs.

MOUVAUX

LA CIRCULATION DES AUTOS. — Procès-verbal a été dressé à charge du propriétaire d'auto (8.498D), qui roulait à une allure de 55 kilomètres à l'heure au boulevard Carnot.

MARCQ-EN-BARŒUL

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ PUBLIQUE. — Le maire vient de prendre un arrêté par lequel il invite les habitants des cours, courettes, impasses, etc., de veiller à la propreté de ces lieux et de porter les poubelles le plus près de l'endroit où passe la voiture d'ébouage, sous peine de contraventions.

**NEUVILLE